



Le **Cluster Eau** a pour objet la promotion et le développement économique de la filière de l'eau et des solutions permettant la préservation patrimoniale et l'efficacité de la ressource (eau et végétal).

1. Usage intelligent de l'eau

Préservation de la ressource en eau, suivi qualitatif et quantitatif par capteurs numériques des eaux naturelles, brutes et douces, pour les usages économiques, domestiques, de loisirs et de santé. Economie, stockage inter saisonnier, récupération et utilisation des eaux de pluie et traitées.

2. Eau vecteur d'énergies

Définition d'un modèle simple de conversion des flux des transports d'eau (potable, assainissement) pour une production hydro-électrique, hydro-thermique (lacs), hydrogène par électrolyse et/ou photo catalyse. Définition de variable de stockage de l'électricité et réseaux de chaleur.

3. Génie végétal

Définitions des services rendus par la nature en aménagement génie végétal par la phyto filtration des micropolluants, la prévention risque inondation, l'architecture urbaine.

4. Eau et biodiversité

Contribuer dans la démarche d'inventaire, de diffusion des techniques, outils et méthodologies pour la gestion de tous projets du domaine de l'eau afin de préserver la biodiversité patrimoniale des milieux aquatiques avec les spécificités des territoires de montagne et lacustres.

La gouvernance *

L'association est administrée par un conseil d'administration représentant trois collèges et composé de six (6) membres maximum au collège 1 et de trois (3) pour les collèges 2 et 3, élus pour deux ans par l'assemblée générale. Les personnes morales sont représentées par leur représentant légal en exercice, ou toute autre personne dûment habilitée à cet effet. Les membres de l'association se répartissent en trois collèges :

Le collège 1



Entreprises et professionnels des activités de production, fabricants /équipementiers, cabinets d'ingénierie ou de conseil, entreprises de services, entreprises commerciales, les fédérations professionnelles.

Le collège 2



Organismes de Recherche et de Formation pour toutes les activités liées à la recherche, l'enseignement et la formation, centre de transfert de technologie.

Le collège 3



Collectivités Territoriales, Institutions et acteurs publics et/ou parapublics du développement regroupant les organismes publics, les collectivités locales et leurs groupements, les chambres consulaires, les associations et fondations participant au développement de la filière.

* Extrait des statuts de l'association Cluster Eau voté en assemblée constitutive le 04/07/2019.

cluster
eau





Identifier les projets du territoire

Répondre aux enjeux futurs des usages de l'eau en corrélation des développements économiques et à l'adaptation au changement climatique. L'ambition du projet repose sur l'articulation entre un besoin du territoire de développer une stratégie économique innovante et des acteurs économiques qui n'ont pas encore transformé leurs activités ou qui ont un besoin d'accompagnement. L'impulsion initiée par la CCPEVA vise une coopération universitaire et entrepreneuriale franco-suisse pour promouvoir les spécificités géographiques et environnementales des territoires de montagne et des lacs alpins dans les eaux naturelles, de santé et de loisirs.

Accompagner collectivement les membres

Autour des 4 axes structurants, des rencontres, co-organisées avec les membres du cluster, permettront d'identifier les projets innovants, les partenariats possibles et les processus d'actions de développement à visée micro et macro-économique, dans le cadre d'une approche transe-sectorielle, à une échelle transe-régionale et transe-frontalière. Ces rencontres et échanges seront l'occasion pour nos membres de présenter et valoriser leurs compétences en constituant un réseau pour y articuler des activités complémentaires et partenariats possibles.

Co construire des projets adaptés

Les actions collectives seront co-construites entre les membres et s'articuleront dans un calendrier choisi autour de conseil en stratégie, technologie ou formation, pouvant être dispensé en entreprise ou en groupement.

En accompagnant collectivement ses membres dans ces actions, le cluster eau permettra de structurer une nouvelle filière économique et innover dans les domaines de l'eau. Le cluster proposera un pôle ressource pour accompagner le développement de la formation et l'apprentissage des métiers de l'eau au travers de projets académiques et expérimentaux (fablab, tiers-lieux),

Le cluster communiquera vers le grand public pour la compréhension des usages et enjeux de la préservation patrimoniale et l'efficience de la ressource.

Promouvoir l'innovation

L'accompagnement du cluster dans la démarche innovante fera émerger et contribuera à exporter les savoir-faire locaux sur le plan régional, national et international au travers des dynamiques de pôle de compétitivité, clusters, centres de compétences, hubs et des organismes publics.

Aussi l'appui à la mise en place de projets R&D permettra de renforcer la dynamique d'innovation des membres au travers de partenariat entre les universités et leurs centres de recherche avec des PME ou grandes entreprises.

En constituant une veille technologique, le cluster permettra aussi de renforcer l'expertise des centres de recherche existants et permettra d'accompagner les évolutions et innovations technologiques dans les usages, le traitement et la préservation des eaux (météorologie, imagerie, pilotage à distance, domotique, observation satellitaire des glaciers, forêts, lacs et rivières etc...).

Collège 1



Collège 2



Partenaires membres associés:



Collège 3



Partenaires en consultation

